



31 juillet 2020

Circulation routière et protection de la faune

Prototype de système d'alerte testé dans le Chablais

Afin de mieux protéger la faune contre le trafic routier et de réduire le nombre d'accidents impliquant des animaux sauvages, le Service de la chasse, de la pêche et de la faune (SCPF) teste un prototype de système d'alerte de la faune. Le dispositif, qui avertira les automobilistes avec un feu clignotant dès qu'un animal sauvage sera détecté à proximité de la route, sera installé sur un itinéraire particulièrement à risque entre Collombey-Muraz et Vionnaz. La phase de test durera deux ans.

Afin de réduire le nombre d'accidents de la route impliquant des animaux sauvages, plusieurs systèmes d'alerte de la faune sont en service dans le canton. Malgré cela 622 accidents de ce type ont été enregistrés en 2019. C'est pourquoi, le Service de la chasse, de la pêche et de la faune (SCPF) a décidé de tester un prototype de système d'alerte pour la faune en collaboration avec le Service de la mobilité et la Police cantonale. Ce dernier sera installé sur un tronçon particulièrement touché par des accidents impliquant des animaux sauvages dans le Chablais valaisan, entre Collombey-Muraz et Vionnaz, dans le secteur des « Ronziers ». Des scientifiques de la Haute école des sciences appliquées de Zurich (ZHAW) accompagneront ce projet test.

Alors que les systèmes d'alerte déjà en place ont tous un effet sur les animaux sauvages et sont destinés à les empêcher de traverser la route, le nouveau dispositif vise quant à lui les automobilistes. Monté sur les poteaux de délimitation de la route, il est muni de capteurs qui détectent les animaux sauvages qui s'approche à moins de 30 mètres du bord de la chaussée. Dès qu'un animal est détecté, des feux clignotants orange s'allument. Le conducteur est ainsi activement alerté de la présence d'animaux sauvages sur la route et peut ainsi adapter sa vitesse pour éviter une collision.

La commission cantonale de signalisation routière a donné son aval au projet pour deux ans. Le personnel du SCPF vérifiera l'efficacité et la fiabilité du système mis en place et évaluera les résultats en coopération avec la ZHAW.

Ce prototype sera opérationnel dès le 1^{er} août 2020. Le début et la fin de la période d'essai seront indiqués directement sur des panneaux complémentaires apposés aux signaux d'avertissement habituels concernant la faune.

Personnes de contact

Sebastien Roh, chef de secteur VS Romand, Service, de la chasse, de la pêche et de la faune, 079 823 14 43

Philippe Dubois, garde faune, 079 355 39 06

